

Courrier et mél des lecteurs

Cette rubrique est à votre disposition
Ecrivez-nous.

POITIERS
magazine

**Courrier des lecteurs
Service Communication
Mairie de Poitiers - BP 569
86021 Poitiers Cedex**

**ou
communication@mairie-poitiers.fr**

Les lettres anonymes ne seront pas publiées

Retrouvez les archives de Poitiers-Magazine sur le site internet
de la Mairie de Poitiers : www.mairie-poitiers.fr

Haro sur la canicule

Je vous remercie de l'intervention de la «cellule canicule» dont j'ai pu bénéficier cet été pour l'une de mes cousines, âgée de 86 ans et vivant seule au deuxième étage d'une maison, dans le centre-ville. J'ai trouvé une équipe très à l'écoute, compétente et dynamique. Elle lui a fourni un réfrigérateur (le sien étant en panne) et a su la convaincre de venir passer les deux journées les plus chaudes chez moi. Un grand merci à toute l'équipe !

Dès le déclenchement du plan canicule au niveau départemental, le 16 juillet dernier, et durant les jours qui ont suivi, la Mairie a mis en place une «cellule canicule» afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires des températures élevées. Installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, elle a rassemblé, autour des élus, différents services : le Centre Communal d'Action Sociale, le service Sécurité de la Mairie, le Réseau ville-hôpital et la Police municipale. Des agents de la Mairie, pompiers volontaires ou détenteurs du brevet de secourisme, ont également été sollicités. Concrètement, des professionnels du secteur médico-social ont répondu aux appels téléphoniques et évalué ainsi les besoins des personnes au cas par cas. A chaque fois que cela était nécessaire, un binôme constitué d'un policier municipal et d'un pompier volontaire/secouriste a été dépêché au domicile des personnes pour les aider à faire face aux chaleurs. Enfin, un contact quotidien a été établi avec les personnes volontairement enregistrées sur la liste «canicule» de la ville. Le nombre de noms inscrits sur ce fichier est d'ailleurs passé de 93 à 141 entre le début et la fin de la canicule.

Détritus disgracieux

J'ai eu l'occasion, récemment, de me promener un samedi soir dans le centre-ville et je dois dire que le spectacle est saisissant. Comment peut-on laisser des rues dans un tel état de saleté, avec des poubelles municipales débordant de toutes parts ? Quelle image d'elle-même la ville donne-t-elle !

La collecte des déchets du samedi est organisée en soirée, entre 18h30 et 1h30 du matin. Il est donc vrai qu'avant le passage de la benne, les rues peuvent présenter un aspect peu engageant du fait de la nécessaire présentation des déchets à la collecte (présentation autorisée par arrêté à partir de 18h). Pour limiter l'impact commercial et touristique de cette prestation, et éviter autant que faire se peut de nuire au plaisir de se promener ou de s'attabler aux terrasses des cafés, le secteur piétonnier est collecté en premier, entre 18h30 et 21h. Enfin, les rues du centre sont nettoyées tous les dimanches matin (de 6h à 9h) afin que touristes et Poitevins profitent au mieux du cœur de ville durant cette deuxième partie du week-end.

Aux pluches !

J'ai réalisé les démarches nécessaires pour obtenir un éco-composteur et je m'interroge sur la participation de 15 € demandée aux habitants de la CAP désireux de se procurer un tel équipement. Pourquoi ne pas demander plutôt une caution, puisque nous ne devenons pas propriétaires de l'objet ? Pourquoi demander une participation alors que vous ne nous avez pas fait payer les poubelles et les bacs de tri mis à disposition il y a quelques mois pour le ramassage des déchets ménagers ? En utilisant un éco-composteur, je limite ma production d'ordures ménagères et donc, je réduis les coûts supportés par la CAP !

La participation financière demandée aux habitants de la CAP pour la mise à disposition d'un éco-composteur vise plusieurs objectifs. En premier lieu, c'est une façon de ne pas concurrencer de façon déloyale le secteur privé, dès lors que ce genre d'équipement est en vente dans diverses grandes surfaces (aux alentours de 85 €). Il s'agit également – et ceci est essentiel – d'éviter la mise en place d'un marché parallèle. Par ailleurs, cette participation est une façon de responsabiliser l'acquéreur et de l'inciter à prendre soin du matériel mis à sa disposition. Enfin, c'est une façon de contenir le coût pour la collectivité : l'achat d'un éco-composteur représente en effet un coût de 45 € brut (soit trois fois plus que la contribution demandée) et la Communauté d'agglomération envisage, à terme, d'en fournir à peu près 10 000. A cet égard, il est à noter que la Communauté Vouglaisienne ou encore la Communauté Châtelleraudaise font également payer la mise à disposition de ce type d'équipement. Quant à la gratuité des bacs et caissettes, elle s'explique par le fait qu'ils sont obligatoires, contrairement aux éco-composteurs, qui sont, eux, facultatifs.

Cœur d'agglomération

Je trouve la place du Maréchal Leclerc très peu accueillante et l'Hôtel de Ville très abîmé. Qu'est-il prévu de faire pour cette place et ce bâtiment ? De plus, y a-t-il des projets intéressants pour remplacer l'ancien cinéma (à l'abandon) et le Théâtre ?

La circulation automobile autour de l'Hôtel de Ville noircit et abîme la façade du bâtiment qui mériterait effectivement d'être nettoyée. D'importants travaux de rénovation de la toiture sont également à entreprendre. Pour autant, ces travaux représentent un coût très important (et cela d'autant plus que le toit et la façade sont classés monuments historiques) et la municipalité ne les a pas inscrits au budget 2006. La rénovation de la place du Maréchal Leclerc s'inscrit, quant à elle, dans le cadre du projet d'aménagement «cœur d'agglomération», qui vise à faire de la place le cœur véritable du centre-ville et redonner à la partie sud de celui-ci (vers les rues Magenta et Carnot) le même dynamisme que la partie nord. L'ancien cinéma (le Rabelais) a été racheté par un promoteur immobilier qui va construire prochainement un ensemble commercial surmonté d'une résidence de standing. Quant à l'avenir du Théâtre, il n'est pas fixé pour l'instant, mais sa fonction cinématographique pourrait être renforcée.



Photo : Alain Moreau



Photo : Alain Moreau